

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSRS	Date	22 septembre 2024
Numéro	24.397	Heure	17h29

Auteur-e(-s) : Magali Brêchet

Titre : Options stratégiques du RHNe : incohérence dans les dates ?

Contenu :

Le Conseil d'État a répondu à une question le 24 avril dernier en affirmant que le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) devait envoyer ses options stratégiques d'ici à la fin de l'année 2024, pour qu'elles soient examinées au début de l'année 2025.

Or, dans l'hebdomadaire chaux-de-fonnier *Le Ô* du 20 septembre 2024, le président du Conseil d'administration du RHNe, M. Philippe Eckert, déclare que l'entreprise soumettra ses options stratégiques à l'été 2025.

Quelle est la version juste et crédible ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Magali Brêchet

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :